



Année scolaire 2023 – 2024
Rentrée : Lundi 4 septembre

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la structure pédagogique. La répartition s'est faite dans le souci de permettre à chaque enfant de réussir son année scolaire.

La répartition se fera comme suit :

Mme Karine Gaboreau	CM2 : 24
Mme Léa Davodeau	CM2 : 10 – CM1 : 12
Mme Poirier Marie	CM1 : 11 - CE2 : 10
Mme Romane Perraud	CE2 : 10 – CE1 : 9
Mme Émilie Debost	CE1 : 14 – CP : 7
Mme Christine Fourré et Mme Violleau Isabelle	CP : 14 – GS : 6
Mme Aurore Michaud	GS : 6 - MS : 18
Mme Ornella Chatevaire et Mme Suzie Gautier (le le jeudi)	PS: 28

Madame, Monsieur,

A la rentrée, votre enfant sera accueilli dans la classe de CM2 avec Mme

GABOREAU Karine

Vous trouverez dans cette circulaire les premières informations, nécessaires à la rentrée de votre enfant.

Pré-rentrée : Les enseignantes seront présentes dans leur classe le **vendredi 1^{er} septembre** et vous accueilleront de 15h30 à 17h00.

Préparation du cartable

Le matériel commun aux élèves est fourni par l'école

.Merci de le compléter par :

- 4 Crayons de bois
- 4 Crayons bille bleu ou 1 crayon bille bleu (et seulement bleu) effaçable avec recharges ou 1 stylo-plume et 2 effaceurs
- 2 Crayons bille vert
- 2 Crayons bille rouge
- 2 Crayons bille noir
- 6 crayons velledas
- 1 gomme
- 1 pochette de 4 fluos
- Des ciseaux.
- 1 équerre
- 1 ardoise type velleda et 1 chiffon
- 1 taille crayon avec boîte tenant dans la trousse
- 1 compas d'utilisation simple (avec crayon)
- 1 règle plate en plastique de 30 cm (pas de règle en métal ni de règle trop souple)
- 12 crayons de couleur et 12 feutres (dans une trousse à part)
- 1 trieur 8 compartiments ou plus
- 1 chemise plate avec rabat
- 1 paquet d'étiquettes
- 1 paquet de 12 intercalaires en carton
- 100 Pochettes perforées plastifiées
- 1 classeur 4 anneaux (épaisseur 30mm) avec couverture rigide.
- 1 paquet de grandes feuilles grands carreaux
- 1 porte-vues de 100 vues
- 1 porte-vues de 60 vues
- 1 grand calendrier en carton

NB: L'agenda est compris dans le kit. Tous les élèves auront le même.

Il n'est pas nécessaire que tout le matériel soit neuf mais en bon état.

Merci de noter le nom de votre enfant sur son matériel.

Le nom des camarades de classe a été communiqué oralement à votre enfant le lundi 2 juillet, jour de la sortie.

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?

Le sigle RGPD signifie « [Règlement Général sur la Protection des Données](#) » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR). Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies et de nos sociétés (usages accrus du numérique, développement du commerce en ligne...).

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'UE en se fondant sur la confiance des utilisateurs.